

Image not found or type unknown



Comment saisir la justice française à partir d'un autre pays

Par **bennadji**, le **22/11/2008** à **09:20**

Cher monsieur,rrrnJ'aimerais savoir comment je puisse appliquer une décision de justice prise ici en Algerie par la justice Algerieene en vers une personne qui a saissé de payer la pension alimentaire de ses enfants, et qui vie maintenet en France.Les avocats ici en Algerie me demendent de fournir des informations concernant son adresse.Que-ce -que les autorités Frnçaises pourrait me faire à cette l'égart .rrrn Merçi